

Comment compléter le formulaire de justification?

1. Consulter la liste des activités de répit-gardiennage admissibles et non admissibles à la subvention.
2. Compléter le formulaire « Formulaire de justification : Soutien à la Famille » :
 - a. Inscrire le nom de l'usager et ses coordonnées;
 - b. Inscrire chacune des dates où vous avez reçu le service et les montants associés;
 - c. **IMPORTANT** : FAIRE SIGNER la personne qui offre le répit ou le gardiennage pour CHACUNE DES DATES INSCRITES;
Joindre vos FACTURES s'il y a lieu. (Les factures/reçus doivent indiquer le logo ou le nom de l'organisme, son adresse, ainsi que la date et la description des services donnés et le nom de l'enfant ou l'adulte recevant le service.) Prendre note que les relevés d'impôt ne sont pas acceptés.
 - d. Inscrire le montant total réclamé, dater et signer votre feuille aux endroits requis;

IMPORTANT : les dépenses admissibles doivent avoir été faites entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 mars 2024

Acheminer le tout :
Par courriel à : saf.cissslau@ssss.gouv.qc.ca
(documents numérisés ou photos claires)

Par la poste à « Responsable du SAF »
CLSC Jean-Olivier-Chénier
29, chemin d'Oka,
Saint-Eustache (Québec) J7R 1K6

Par télécopieur au : 450 491-6134

Pour toutes questions, veuillez nous contacter au (450) 569-4857 ou 1-833-629-3670

